

**RELEVÉ DE SEANCE DE LA COMMISSION DE LA  
RECHERCHE  
SEANCE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024**

**Approuvé en Commission de la Recherche du 3 Octobre 2024**

**ETAIENT PRESENTS :**

**Collège A :**

M. Stefan ENOCH, Vice-Président Recherche de l'Université,

M. Jean-Christophe SOURISSEAU, M. Stéphane LOJKINE, M. Frédéric CASTINETTI, Mme Florence SABATIER-MALATERRE, M. Olivier BELLIER, Mme Sylvie MONNIAUX, Mme Nathalie TEISSIER SAMPIERI

**Collège B :**

Mme BÖHMISCH Susanne, M. Arnaud LAMI, M. Pierre-Pascal LENCK-SANTINI

**Collège C :**

M. Mohamed OUERFELLI, Mme Sophie SERENO, Mme Marielle EYRAUD, M. Patrice LAISNEY

**Collège D :**

Mme Maeva COTINAT

**Collège E :**

**Collège F :**

Mme Ingrid BENOLIEL

**Collège usagers :**

M. Kane MARLIN, Mme Oriane NACHAR, Mme Eloïse BERNAUD, M. Tom GARGANI

**Membres extérieurs :**

Mme Nathalie PASQUALINI, M. Matthieu POPHILLAT

### **ETAIENT REPRESENTES :**

Mme Francesca MANZARI donne pouvoir à M. Frédéric CASTINETTI  
M. Jean-Michel MARMAYOU donne pouvoir à Mme Florence SABATIER-MALATERRE  
Mme Nathalie RUBIO donne pouvoir à M. Olivier BELLIER  
M. Nicolas GRAVEL donne pouvoir à Mme Nathalie TEISSIER SAMPIERI  
Mme Nathalie RICHEBE donne pouvoir à Mme Nathalie TEISSIER SAMPIERI  
M. Nicolas ANDRE donne pouvoir à M. Frédéric CASTINETTI  
Mme Claudia FRYDMAN donne pouvoir à M. Olivier BELLIER  
M. CHAVES JACOB Julien donne pouvoir à Mme BÖHMISCH Susanne  
Mme Marie-Laure BUISSON donne pouvoir à Mme Marielle EYRAUD  
Mme Véronique GELSI-BOYER donne pouvoir à Mme Sophie SERENO  
M. Serge MAZEAU donne pouvoir à M. Patrice LAISNEY  
Mme Elodie CACCOMO-GARCIA donne pouvoir à Mme Ingrid BENOLIEL  
Mme Tatiana BOUCHERIFI donne pouvoir à Mme Oriane NACHAR

### **ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS :**

M. Thierry BEGE, Mme Delphine CAVALLO, Mme Aurore BRUNA, M. Pierre-Olivier COSTA

**Soit 35 membres présents ou représentés (quorum : 20 personnes).**

La séance est ouverte à 14H00, sous la présidence de Monsieur Stefan ENOCH Vice-Président Recherche de l'Université, en présence de Madame Laurence SARACINO, Directrice de la recherche et de la valorisation, Madame Audrey MOREL SENATORE, Directrice du Pôle Administration de la Recherche au sein de la Direction de la recherche et de la valorisation.

Mesdames Ambre AMIROUCHE et Audrey MOREL SENATORE assurent le secrétariat de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

### **POINT I : INFORMATIONS**

Monsieur le Vice-Président Recherche souhaite à tous les membres de la Commission de la recherche une excellente rentrée.

### **POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 04 JUILLET 2024**

### **POINT III : FORMATION DOCTORALE**

#### **A : PRIX DE THESE**

#### **B : NOMINATIONS DES DIRECTIONS DES ECOLES DOCTORALES**

#### **C : DIRECTIONS OU CODIRECTIONS DE THESES SANS HDR**

#### **D : AVIS SUR LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DOCTORALE 251- SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT**

### **POINT IV : NOMINATIONS DE LA DIRECTION DU LABORATOIRE IMAF**

### **POINT V : DEMANDES DE SUBVENTION**

#### a. Pour avis :

- projet de recherche portant sur la Caractérisation de la sensibilité des Magnoliophytes marines face au changement climatique – focus sur les composés chimiques de défense- IMBE
- Projet de recherche Mesure en ligne d'émission par prélèvement direct (Région Sud PACA) – M2P2

#### b. Pour information :

- Organisation du colloque « Présence de la lèpre en PACA (édition 2024) (Ville de Marseille) » - ADES

### **POINT VI : RENOUVELLEMENT D'UN GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE (GIS)**

- Humanités et Sciences de la Mer (2024-2028)

### **POINT VII : QUESTIONS DIVERSES**

## **POINT I : INFORMATIONS**

### **POINT II : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 04 JUILLET 2024**

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet la rédaction du procès-verbal de la Commission de la Recherche du 04 juillet 2024 aux membres de la Commission.

En l'absence de remarque sur le PV, il propose de l'approuver.

**Vote d'approbation du PV de la Commission de la Recherche du 4 juillet 2024 à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

### **POINT III : FORMATION DOCTORALE**

#### **A : PRIX DE THESE**

##### **a. PRIX DE THESE amU 2023 - CAMPAGNE 2024 (ANNEXE 1)**

Monsieur le Vice-Président Recherche rappelle que le Prix de thèse d'AMU est destiné à récompenser les thèses exemplaires soutenues à AMU en 2023.

Il a été demandé à chaque Ecole doctorale (ED) de procéder à une présélection des thèses soutenues au cours de l'année civile 2023 et de classer les plus remarquables. Pour la campagne des prix de thèse 2023, les 12 ED ont déposé 42 dossiers.

Monsieur le Vice-Président Recherche rappelle les règles.

L'université dispose de 16 prix pour 12 ED. Il propose donc d'attribuer un prix de thèse à chaque ED en retenant le 1<sup>er</sup> dossier classé, pour chaque ED.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose d'accorder un prix de thèse aux doctorants classés les premiers par leur ED, soit :

Mme ROGER Anais - ED 62  
Mme CANALI Laura - ED 67  
Mme SALIN Emmanuelle - ED 184  
M. FASANO Andréa - ED 250  
Mme CASTEL Rebecca - ED 251  
Mme ODAK Gloria - ED 352  
M. DI GIUSTO Davide - ED 353  
Mme MOUGIN Mathilde - ED 354  
M. PORTIER Tristan - ED 355  
M. NIKOLAUS Mitja - ED 356  
Mme KHALIFA Suzanna - ED 372  
M. HOSTIN Marc-Adrien - ED 463

Il reste désormais quatre prix de thèse à attribuer parmi les dossiers classés en deuxième position.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose pour cette année de retenir parmi ces dossiers les candidats classés en 2<sup>ème</sup> position par les ED qui organisent le plus de soutenances dans l'année sous réserve que les avis des rapporteurs des prix de thèse soient très favorables. Afin d'éviter que le prix ne soit accordé chaque année aux candidats classés en deuxième position des mêmes ED, Monsieur le Vice-Président Recherche propose que la Commission de la

recherche puisse déterminer dans une séance ultérieure d'autres critères d'attribution relevant davantage d'une politique d'établissement.

Pour cette année et au regard des arguments avancés par les rapporteurs, Monsieur le Vice-Président Recherche propose que les 4 autres prix soient accordés à :

M. BAUSSIÉ Corentin - ED 62  
Mme TRUCHOT-GARNIER Maya-Salomé – ED 67  
M. ROY Prithu – ED 352  
Mme DOVERI Elise – ED 353

Au total, la liste des 16 propositions de prix de thèse jointe en annexe 1 est soumise à l'approbation des membres de la Commission de la Recherche. Les lauréats recevront 1000€ de la part de l'université au cours d'une cérémonie officielle.

**Vote en faveur de l'attribution d'un prix de thèse aux 16 docteurs dont la liste est jointe en annexe 1 à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

#### **b. PRIX DE THESE DE LA VILLE DE MARSEILLE 2022 (ANNEXE 2)**

Monsieur le Vice-Président Recherche rappelle que depuis plusieurs années, la Ville de Marseille a décidé de distinguer les meilleures thèses soutenues à AMU s'inscrivant dans les cinq thématiques ci-dessous :

- Ecologie et développement durable,
- Méditerranée,
- Science et Technologies avancées,
- Sciences de la vie et de la santé.
- Social et démocratie,

Trois prix de thèse seront décernés par thématique, soit 15 prix au total avec l'attribution dégressive de 1 500 € pour les 1ers, 1 000 € pour les 2èmes et 500 € pour les 3èmes lauréats de chaque catégorie.

La Commission de la Recherche doit donc proposer un classement des candidats pour chacune des catégories.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose que dans la mesure du possible, le classement opéré au préalable par les Ecoles doctorales soit suivi. Il rappelle que les deux premiers dossiers classés par chaque ED ont fait l'objet d'une expertise afin d'aider la Commission dans son interclassement.

**Pour la thématique : « Ecologie et développement durable »** amU présente huit candidats issus de six ED.

Après de nombreuses prises de parole notamment par les rapporteurs sur la qualité des travaux et sur lien du sujet de la thèse avec les priorités de la Ville de Marseille sur ce thème « Ecologie et développement durable », le consensus suivant se dégage sur le classement suivant :

**1 ex-aequo Mme Laura CANALI – ED 67**  
**1 ex-aequo M. Quentin LAMBERT – ED 251**

### **3/3 Mme Manon PUJOL – ED 250**

Cette proposition est soumise au vote des membres de la Commission de la Recherche par Monsieur le Vice-Président Recherche.

**Vote d'approbation de ce classement pour la thématique « écologie et développement durable » à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

**Pour la thématique : « Méditerranée »,** cinq docteurs sont issus de deux ED. Les rapporteurs présentent tour à tour les dossiers dont trois se dégagent particulièrement :

Monsieur le Vice-Président propose de soumettre au vote des membres de la Commission de la Recherche le classement suivant :

- 1/3 Mme GRENIER Marie – ED 251**
- 2/3 Mme TROADEC Gaëlle – ED 355**
- 3/3 Mme Morgane MAUDUIT – ED 251**

Après discussion, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de soumettre au vote des membres de la Commission de la Recherche ce classement.

**Vote d'approbation de ce classement pour la thématique « Méditerranée » à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

**Pour la thématique : sciences de la vie et de la santé,** 10 docteurs sont issus de six ED. Les rapporteurs présentent tour à tour les dossiers dont trois se dégagent particulièrement :

- 1/3 Mme Jennifer CAUTELA – ED 62**
- 2/3 M. Nicolas HUGUES – ED 463**
- 3/3 Mme Rebecca CASTEL – ED 251**

Après discussion, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de soumettre au vote des membres de la Commission de la Recherche ce classement.

**Vote d'approbation de ce classement pour la thématique « Sciences de la vie et de la santé » à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

**Pour la thématique « Sciences et technologies avancées » :** amU présente dix docteurs issus de sept ED. Les rapporteurs présentent les dossiers dont trois se dégagent selon le classement suivant :

- 1/3 Mme Anaïs RAT – ED 184**
- 2/3 Mme Gloria ODAK – ED 352**
- 3/3 Mme Julie PARREAUX – ED 184**

Après discussion, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de soumettre au vote des membres de la Commission de la Recherche ce classement.

**Vote d'approbation de ce classement pour la thématique « sciences et technologies avancées » à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

**Pour la thématique : social et démocratie**, 12 docteurs ayant soutenu leur thèse dans six ED. Les rapporteurs font état du classement suivant :

**1 ex-aequo Mme Vanille LABORDE – ED 67**  
**1 ex-aequo Mme Mathilde MOUGIN – ED 354**  
**3/3 M. Antoine DAIN – ED 355**

Après discussion, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de soumettre au vote des membres de la Commission de la Recherche ce classement.

**Vote d’approbation de ce classement pour la thématique « social et démocratie » à l’unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

Enfin, Monsieur le Vice-Président Recherche explique qu’un prix spécial de l’interdisciplinarité est également attribué par la Ville de Marseille parmi l’ensemble des propositions. Après discussion, deux dossiers se distinguent clairement :

**1<sup>er</sup> ex-aequo, Mme Mathilde MOUGIN – ED 354**  
**1<sup>er</sup> ex-aequo, Mme Manon PUJOL – ED 250**

**Vote d’approbation de ce classement pour le Prix spécial de l’interdisciplinarité à l’unanimité des membres de la Commission présents ou représentés.**

## **B : NOMINATIONS ECOLES DOCTORALES**

Monsieur le Vice-Président Recherche énonce le renouvellement de directions de plusieurs ED régulièrement élues en conseil d’ED. Il propose aux membres de la Commission de la Recherche de se prononcer favorablement sur la nomination des directrices, directeurs des ED 67, 184, 250, 352, 353, 355, 356 et 372.

**Vote à l’unanimité des membres de la commission présents ou représentés en faveur de la nomination de :**

- **M. Cyril BLOCH en tant que directeur de l’ED 67 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **M Andrei TELEMAN en tant que directeur de l’ED 184 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **M Yann VAXES en tant que directeur adjoint de l’ED 184 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **Mme Laurence FERAY en tant que directrice de l’ED 250 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **Mme Véronique BUAT en tant que directrice de l’ED 352 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **M Olivier BOIRON en tant que directeur adjoint de l’ED 353 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **Mme Laure VERDON en tant que directrice de l’ED 355 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **Mme Cheryl Ann FRENCK-MESTRE en tant que directrice de l’ED 356 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**
- **Mme Eva MORENO GALBIS en tant que directrice de l’ED 372 pour le contrat de formation 2024-2029 ;**

## **C : DIRECTIONS OU CODIRECTIONS DE THESE SANS HDR**

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le tableau des demandes ponctuelles de directions et codirections de thèse sans Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) répondant aux critères d'amU, dont la complémentarité scientifique des co-directions, et l'engagement du codirecteur/trice ne disposant pas d'HDR à s'inscrire dans une démarche d'inscription pour l'obtention de l'HDR.

Les titulaires de Chaires, souvent étrangers et ne disposant donc pas de l'HDR, assumant la direction ou la codirection de thèse apparaissent très souvent dans les demandes soumises à l'approbation des membres de la Commission de la recherche. Pour devenir professeurs d'AMU, ils devront nécessairement obtenir l'HDR ultérieurement.

Les demandes de CHEVALIER Christelle (ED 251), CHEVRIER Daniel (ED 250), DAVID-LODOVICI Catherine (ED 251), DUSQUESNE Katia (ED 250), FLEURY Gatien (ED 62), GRANIER Gaëlle (ED 251), SICRE Ronan (ED 62), KUNJWAL Ravi (ED 184), ORESHKOV Ognyan (ED 184), LEFEVRE Marie (ED 356), MANCARELLA Michele (ED 352), OZKORAY Hayri Göksin (ED 355), PRINDERRE Pascal (ED 250) et FONTOLAN Lorenzo (ED 62) ne soulèvent pas de question. Elles sont recevables et argumentées.

Monsieur le Vice-Président Recherche propose donc aux membres de la Commission de la Recherche de se prononcer favorablement sur l'ensemble de ces demandes.

**Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour les quatorze dossiers présentés pour une autorisation de direction ou codirection ponctuelle de thèse sans HDR.**

## **D : AVIS SUR LA MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DOCTORALE 251- SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT**

Monsieur le Vice-Président Recherche présente le règlement intérieur modifié de l'école doctorale 251 – Sciences de l'environnement

Après échanges sur l'actualisation de ce règlement intérieur visé par la direction des affaires juridiques d'amU, Monsieur le Vice-Président Recherche propose de le soumettre au vote des membres de la Commission de la Recherche :

**Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour le règlement intérieur modifié de l'ED 251.**

## **POINT IV : NOMINATIONS DE LA DIRECTION DE L'INSTITUT DES MONDES AFRICAINS IMAF**

Monsieur le Vice-Président Recherche présente la nomination à la direction l'Institut des Mondes africains (IMAf UMR 8171 - UMR\_D 243), unité multisite en la région parisienne et Aix-en-Provence, évaluée en vague D, soit pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Les avis des tutelles des unités sont toujours recueillis en amont des propositions de nominations qui sont présentées en Commission de la Recherche.

Le conseil de laboratoire de l'**Institut des Mondes Africains** (IMAf UMR 8171 - UMR\_D 243) a approuvé la désignation de Mme Violaine TISSEAU en tant que directrice ;

Le conseil de laboratoire de l'**Institut des Mondes Africains** (IMAf UMR 8171 - UMR\_D 243) a approuvé la désignation de Mme Anne DOQUET, de Mme Marie-Aude FOUÉRE et de Mme Aïssatou MBODJ POUYE en tant que directrices adjointes

Mme Monniaux s'interroge sur le fait qu'aucun personnel du collège A n'est nommé à la direction de l'IMAAF.

Monsieur Lojkin suppose que s'agissant de disciplines en émergence, peu de collèges A sont présents.



**Vote en faveur de la nomination de :**

- **Mme Violaine TISSEAU en tant que directrice de l'IMAF du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029 ;**
- **Mme Anne DOQUET en tant que directrice adjointe de l'IMAF du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029 ;**
- **Mme Marie-Aude FOUÉRE en tant que directrice adjointe de l'IMAF du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029 ;**
- **Mme Aïssatou MBODJ POUYE en tant que directrice adjointe de l'IMAF du 1<sup>er</sup> janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2029 ;**

**à l'unanimité des membres de la commission présents ou représentés.**

**POINT V : DEMANDES DE SUBVENTION**

Projet de recherche portant sur la « **Caractérisation de la sensibilité des Magnoliophytes marines face au changement climatique** » – **focus sur les composés chimiques de défense, présenté par l'UMR IMBE**

Ce projet s'inscrit dans plusieurs objectifs de l'appel à projet « Mers et Océans » de la Région Sud, à savoir « la préservation du littoral » et « le renforcement de la coopération scientifique afin de produire des connaissances sur les écosystèmes côtiers ». Il visera à obtenir une image globale de la sensibilité des espèces de Magnoliophytes marines, en faisant le lien entre physiologie et défense chimique, face aux perturbations environnementales. Les principaux objectifs de ce projet seront de caractériser I) les variations saisonnières des paramètres physiologiques ainsi que II) les variations saisonnières de métabolites spécialisés volatils et non volatils produits, molécules possédant un rôle défensif. Ces données permettront de mieux comprendre les dynamiques de ces écosystèmes d'un fort intérêt écologique (hotspot de biodiversité et nombreux services écosystémiques) dans un contexte de changement climatique en collaboration avec l'institut national agronomique de Tunisie.

Après que le rapporteur de ce dossier se soit exprimé, Monsieur le Vice-Président Recherche soumet la demande de subvention relative à ce projet aux membres de la Commission de la recherche :

**Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour le projet « Caractérisation de la sensibilité des Magnoliophytes marines face au changement climatique – focus sur les composés chimiques de défense ».**

Projet de recherche sur la « **Mesure en ligne d'émission par prélèvement direct (MELEM)** », **présenté par l'UMR M2P2**

Le projet a pour but l'acquisition d'un appareil d'analyse des gaz émis par les procédés de conversion thermo-chimique comme la gazéification thermique et la combustion. Le projet d'équipement permettra de faire des essais sans étape indirecte de collection. L'analyse en ligne directe des éléments traces qui peuvent être transportés dans le gaz permet de valider les systèmes de filtration mis en place. Dans la mise en place d'une économie circulaire, l'efficacité énergétique des procédés devient un enjeu clef. Les systèmes de filtration doivent donc être positionner dans un compromis efficacité de filtration contre efficacité de consommation énergétique (pour le procédé lui-même et les impacts sur la filière totale). En développant une méthode d'analyse de gaz chauds en ligne, il sera possible d'analyser directement les gaz en tout point des différentes étapes de sa production puis de sa valorisation. En particulier, les gaz émis pourront être analysés sur les nouveaux brûleurs développés par la société FIVES pour s'adapter aux variations de compositions probables issues de la variété de composition des déchets. L'amélioration de la flexibilité sera un avantage compétitif certain.

Après que la rapporteure de ce dossier se soit exprimée, Monsieur le Vice-Président Recherche soumet la demande de subvention relative à ce projet auprès de la Région Sud PACA aux membres de la Commission de la recherche :

**Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour le projet « Mesure en ligne d'émission par prélèvement direct (MELEM) ».**

Organisation du Colloque « **Présence de la lèpre en PACA** »

Il s'agit d'un séminaire de 2 jours rassemblant environ 40 personnes autour de 15 interventions orales et une demi-journée de débat. Les disciplines concernées sont l'archéologie, l'histoire, l'anthropologie, la paléogénétique, l'histoire de l'art et l'histoire de la médecine. Il fait suite à trois années de recherches pluridisciplinaires financées par le ministère de la culture, et est intitulé « Présence de la Lèpre en PACA ».

Ce colloque a été lauréat du Fond Intervention Recherche Colloque d'amU en 2023 et a besoin d'un nouveau financement auprès de la Ville de Marseille et ainsi de l'avis de la Commission de la recherche.

**Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour le colloque Présence de la lèpre en PACA.**

#### **POINT VI : RENOUELEMENT D'UN GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE (2024-2028)**

Le GIS Humanités & Sciences de la Mer a pour mission de :

- Mettre en œuvre & faire fructifier l'interdisciplinarité
- Accroître le rayonnement du GIS, le modèle scientifique & économique d'un réseau européen ouvert sur le monde
- Favoriser le renouvellement générationnel des chercheurs
- Établir des liens avec les organisations et institutions professionnelles
- Développer la science avec et pour la société.

L'animation scientifique de ce GIS satisfaisant l'ensemble de ses membres, il est proposé de renouveler la convention portant sa création pour le contrat d'établissement en cours. Le Gis bénéficie de cofinancements de la part des collectivités locales et les unités qui sont associées apportent une contribution par leur cotisation annuelle et la prise en charge des missions des scientifiques impliqués.

Monsieur le Vice-Président Recherche soumet ce renouvellement au vote des membres de la Commission de la recherche.

**Avis favorable émis à l'unanimité des membres de la Commission présents ou représentés pour le renouvellement du GIS Humanités et Sciences de la Mer sur la durée du contrat d'établissement en cours.**

#### **POINT VII : QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16H00.

Fait à Marseille, le 12 septembre 2024  
Le Vice-Président  
d'Aix-Marseille Université

  
Stefan ENOCH

